assurance invalidité neuchâtel

Numéro de sécurité sociale (NSS) : 756.
(A rappeler dans toute correspondance)

Office de l'Assurance-Invalidité
Du canton de Neuchâtel
Rue de Chandigarh 2
Case postale 1209
2301 La Chaux-de-Fonds

Complément au rapport médical (5424) pour les personnes âgées de moins de 20 ans (OIC 183)

Chez l'enfant susmentionné, le droit aux prestations pour une dysplasie de la hanche (chiffre 183 OIC) est à l'étude.

Nous vous prions donc de bien vouloir nous communiquer :

1. Les dates et les résultats des examens ultrasonographiques (y compris la classification selon Graf):

2. Les dates et les résultats des examens radiologiques et d'autres investigations:

3. Remarques

Signature

Date : Timbre et signature du médecin :

Informations

Le présent formulaire de rapport médical peut être téléchargé sur notre site internet www.ai-ne.ch (Guichet en ligne / Médecins / Rapport médical).

Nous vous rendons attentifs au fait que la Centrale de Compensation (CdC) à Genève, notamment chargée de la vérification tarifaire et de l'exécution des paiements, accepte uniquement les factures conformes aux standards prévus (www.forum-datenaustausch.ch/fr).

A préciser que la CdC encourage fortement le recours à la facturation électronique, qui a notamment l'avantage de réduire les délais de paiement par rapport à l'envoi de factures en version papier. La CdC se tient à votre disposition pour toute question ou besoin d'assistance en lien avec ce sujet : prestationsennature@zas.admin.ch.